

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**EXTRAIT DU REGISTRE**

**des Délibérations du Conseil Municipal**

DEPARTEMENT

**de la commune de MONTREAL DU GERS**

GERS

**Du canton de MONTREAL DU GERS**

**NOMBRE DE MEMBRES**

afférents qui ont pris  
au Conseil En exercice part à la  
Municipal Délibération

Séance du 28 décembre 2016

-----15-----15-----11-----

L'an deux mille seize-----

et le 28

décembre-----

Date de  
convocation

à -----21-----heures-----00-----, le Conseil Municipal de cette  
commune, en séance ordinaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre  
prescrit par la loi, dans le lieu habituel

23/12/2016

de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard BEZERRA.

Date  
d'affichage  
23/12/2016

Présents : MM. BEZERRA Gérard, BETUING Serge, Mmes CUZACQ Geneviève,  
FIN Thérèse, MM. LAFFARGUE Michel, ANTONIAZZI Jean-Pierre,  
CABANNES Pierre, LANSMANT Sébastien, LABEYRIE Nicolas, Mmes  
CARRERE Amandine, MONDIN-SEAILLES Christiane, PLOQUIN Cécile,  
DESPAX Nelly, M. CASTAY Jean-Marc.

Excusée : Mme DAL BEN Carine,

M. LANSMANT Sébastien a été élu secrétaire de séance.

**Objet de la Délibération**

*Demande avance sur subvention*

Mmes Nelly DESPAX, Amandine CARRERE et M. Nicolas LABEYRIE quittent la séance.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'Association de l'Ecole de Musique sollicite le versement d'une avance sur leur subvention afin de faire face à leur besoin de trésorerie.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de bien vouloir :

2. autoriser le versement en début d'année d'une avance sur subvention 2017
3. et de fixer le montant à 10 000 €

Le Conseil Municipal,

Où l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,

Autorise le versement d'avance sur subvention 2017 selon les modalités ci-dessus,

Précise que ce montant déterminé dans la limite de la subvention accordée au titre de l'année 2016 sera inscrit au Budget Primitif 2017.

Fait à MONTREAL le 28 décembre 2016.

Le Maire,



Gérard BEZERRA.

